

DEUXIEME PARTIE : LA NATION FACE AU DANGER

Document 1 :

La patrie est en danger ! La Constitution est donc en danger ! Notre liberté est donc en danger ! Les jours de vengeance approchent, tout s'ébranle, les tyrans frémissent. Le peuple commande, il doit être obéi. Depuis l'acceptation de la Constitution, comme avant, le roi a-t-il tenu parole ?

La nation accuse son premier fonctionnaire public : la journée de Varennes, la proposition de guerre qui n'était que le signal donné aux ennemis de s'armer, les coalitions secrètes, les émigrations d'officiers [...]. Voilà les crimes dont la nation demande vengeance.

Les hommes du 14 juillet sont prêts. La liberté ou la mort. Aux armes citoyens !

D'après la pétition d'une section parisienne à l'Assemblée nationale, le 26 juin 1792

Section : subdivision de la ville de Paris pendant la période révolutionnaire, division territoriale et administrative, à la tête de chaque section était placé un comité civil de seize membres élus par les citoyens actifs de la section.

1. Présente le document (nature, date, auteur, sujet)

.....
.....
.....

2. Qui est désigné par l'expression « son premier fonctionnaire public » ?

.....
.....

3. Complète le tableau en indiquant dans la 1ere colonne les accusations faites au roi

<i>De quoi accuse-t-on le roi ?</i>	<i>Pourquoi ? (informations à chercher dans le manuel)</i>

4. Rédige un court texte expliquant l'état d'esprit des Parisiens à la fin du mois de juin 1792